

Montréal, ce jeudi 1er mars 2018

Avis: Convocation d'une Assemblée générale extraordinaire de l'AÉTÉLUQ

À l'attention des membres de l'AÉTÉLUQ,

Le conseil d'administration a résolu de convoquer une assemblée générale extraordinaire (résolution CAHS-180222-02) selon les modalités suivantes:

Date: Mercredi 4 avril 2018

Heure: Dès 18h30

Lieu: En ligne sur WebEx et au local 12.042 du 5800 St-Denis

Vous trouverez joint à cet avis de convocation le [projet d'ordre du jour](#), en conformité avec les articles 3.4.1, 3.4.2 et 3.4.3 des [Règlements généraux](#). Les sujets qui seront discutés sont énoncés dans l'ordre du jour.

Le conseil d'administration tient également à souligner qu'en respect de la [Politique électorale](#) et des discussions à la dernière assemblée générale annuelle, une élection au comité de vérification aura lieu et les détails sont contenus dans l'[avis d'élection](#).

Tous les membres de l'AÉTÉLUQ sont invités à participer à cette assemblée. Est membre de l'association toute personne admise à un programme de la TÉLUQ ou inscrit comme étudiant libre et ayant acquitté le montant de sa cotisation.

Prix de participation : parmi les membres présents, tirage de remboursement du coût équivalent aux frais de scolarité d'un prochain cours à la TÉLUQ!

Nous vous invitons donc à [vous inscrire pour l'AGA via ce formulaire](#) et nous indiquer si vous vous joindrez à nous en personne aux bureaux de Montréal de la TÉLUQ (5800 St-Denis, Montréal) ou en ligne par WebEx.

*Veuillez noter que pour des raisons de disponibilité des documents, ils seront rendus disponibles aux membres dès que possible.

L'équipe de l'AÉTÉLUQ